



Fédération
Syndicale
Unitaire

DORDOGNE

YVES BORDE
Secrétaire Départemental

Périgueux, le 8 février 2012

à

**Monsieur le Président de l'Union
des Maires de Dordogne**
Maison des communes
Bd de Saltgourde – BP 104
24051 PERIGUEUX CEDEX 9

OBJET : Dépôt d'un préavis de grève

Monsieur le Président,

Nous vous informons que nous déposons un **préavis de grève** couvrant l'ensemble des personnels territoriaux de la Dordogne intervenant dans les écoles, les collèges et les lycées pour la période du

mardi 14 février (7h.) au vendredi 17 février 2012 (20h.)

Ce préavis est en relation avec les fermetures de postes et de classes et la diminution des moyens attribués au Service Public d'Education dans le département et aux conséquences en terme de dégradation des conditions de travail des personnels territoriaux.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Yves BORDE